



N°21
19/09/2023



Animateurs filières

Céréales à paille

Philippe PENICHO

FREDON N-A

philippe.penichou@fredon-na.fr

Suppléance : **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Maïs

Valérie LACORRE / **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : **FREDON N-A**

philippe.penichou@fredon-na.fr

Oléagineux

Valérie LACORRE / **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : **FREDON N-A**

philippe.penichou@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre Régionale

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X
du JJ/MM/AA »**



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stades phénologiques** : du stade « Cotylédons à 5 Feuilles » (BBCH 10-15).
- **Suivi des ravageurs** : pose de la cuvette jaune.
- **Petites et grosses altises** : surveillez vos parcelles dès la levée afin de détecter la présence d'altises et de vérifier l'accumulation de morsures. Soyez vigilant pour les parcelles qui n'ont pas dépassé le stade de sensibilité (3 feuilles - BBCH 13) et particulièrement pour les colzas qui ont des difficultés à lever, les conditions climatiques actuelles étant favorables.
- **Limaces** : restez très vigilant sur les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles - BBCH 13.

➤ Prévisions météo (source Météo France - station Limoges Bellegarde)

Après les orages violents (vent et forte pluie) dimanche sur une partie du territoire Limousin, la semaine s'annonce plus clémente avec un passage pluvieux jeudi.



Colza

• Stades phénologiques et observations du réseau

A l'heure actuelle le réseau compte 8 parcelles : 5 en Haute-Vienne et 3 en Creuse.

Cette semaine, toutes les parcelles du réseau ont été observées.

Les colzas sont au stade « Cotylédons à 5 Feuilles » - BBCH 10-15.

- 25 % sont au stade « cotylédons à 1 feuille » (BBCH 10-11)
- 25 % sont au stade « 2 à 3 feuilles » (BBCH 12-13)
- 50 % sont au stade « 4 à 5 feuilles » (BBCH 14-15)

	semis	Variétés	Stade	Limaces (pièges)	Altises piégées (cuvette)	Fréquence (% plantes touchées)			
						Dégâts deTenthrede	Dégâts limaces	Morsures altises	Pucerons verts
23-St Amand Jartoudeix	20/08/2023	Banquizz	5 Feuilles	-	4	0%	0%	0%	0%
23- St Pierre Le Bost	20/08/2023	KWS Feliciar	5 Feuilles	-	0	0%	0%	5%	0%
87-Eyjeaux	24/08/2023	BRV 703	4 Feuilles	-	0	5%	0%	5%	0%
87-Janailhac	24/08/2023	BRV 703	4 Feuilles	-	0	0%	10%	10%	0%
87-Nexon	24/08/2023	BRV 703	1 Feuille	-	0	0%	5%	10%	0%
23-Evaux Les Bains	26/08/2023	RGT Paradizz	2 Feuilles	-	0	0%	5%	20%	20%
87-St Martial/Isop	28/08/2023	ES Mambo	3 Feuilles	-	6	0%	0%	0%	0%
87-Berneuil	04/09/2023		Cotylédons	-	-	0%	0%	0%	0%

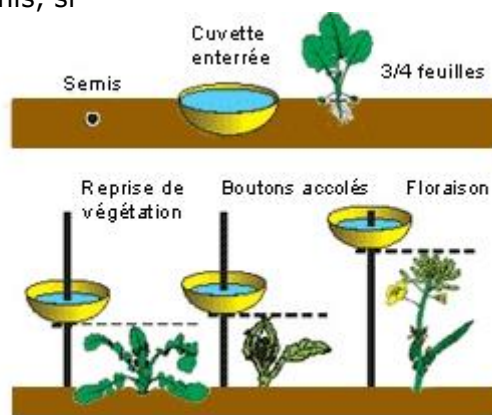


Parcelle de St Amand Jartoudeix
Semis le 20/08/2023

Photo : A.LESIMPLE - CDA 23

• Suivi des ravageurs : mise en place et disposition de la cuvette jaune

- Placez la cuvette dans le colza à 10 m de la bordure dès le semis, si possible à proximité d'un ancien champ de colza.
- Remplissez-la d'eau additionnée de mouillant (type produit à vaisselle).
- Pour capturer les altises, la cuvette est enterrée.
- Pour le charançon du bourgeon terminal à partir d'octobre et les insectes du printemps, la cuvette doit être remontée en cours de culture et son fond toujours positionné juste au-dessus de la végétation.
- La pose de plusieurs pièges est conseillée sur une parcelle.



• Petites et grosses altises

Rappel des dégâts : morsures sur cotylédons et jeunes feuilles, entraînant une réduction de la surface foliaire.



Petite altise, avec l'avancée des dates de semis, la vigilance doit être accrue vis-à-vis de ce ravageur actif l'été (photo Terres Inovia).



Grosse altise (altise d'hiver adulte), des arrivées échelonnées sont possibles (photo Terres Inovia).

Observations du réseau : cette semaine, on nous signale des morsures d'altises sur les plantes sur les parcelles de St Pierre Le Bost (23) et Eyjeaux (87) à hauteur de 5 %, Janailhac et Nexon (87) 10 % et Evaux Les Bains (23) 20 %. Il a été également piégé des altises sur les parcelles de St Amand Jartoudeix (23) et St Martial/Isop (87).



Méthodes alternatives:

Il est également impératif de **ne pas détruire les repousses de colza dans les parcelles environnantes** pendant la levée des colzas afin de limiter les déplacements de ce ravageur des repousses vers les colzas en cours de levée.

Période de risque : de la levée à 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 présentant des morsures sans dépasser ¼ de la surface végétative.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Evaluation du risque – Altises

Surveillez vos parcelles dès la levée afin de détecter la présence d'altises et de vérifier l'accumulation de morsures. Soyez vigilant pour les parcelles qui n'ont pas dépassé le stade de sensibilité (3 feuilles - BBCH 13) et particulièrement pour les colzas qui ont des difficultés à lever, les conditions climatiques actuelles étant favorables.

• Les dégâts de limaces doivent s'anticiper

C'est au moment de la levée que le colza est le plus vulnérable. Une simple averse de pluie, si le temps reste couvert, peut déclencher une activité des limaces et permettre des déplacements en surface du sol au plus mauvais moment.

Seule une bonne connaissance de l'historique des parcelles et des observations régulièrement réalisées en périodes à priori favorables à l'activité des limaces permet de se faire une idée du niveau de risque lié à une parcelle.

Les limaces les plus nuisibles sont les limaces grises (ou loches) et les limaces noires (ou horticoles).

- Les limaces grises (photo de gauche) : 40 à 50 mm de long. Couleur variant du beige au brun, mouchetée de fines taches sombres. 1 à 2 générations par an (voire plus), ponte de 300 oeufs et espérance de vie de 9 à 13 mois.
- Les limaces noires (photo de droite) : 30 à 40 mm de long. Couleur bleu-noire. Face ventrale jaune orange ou blanchâtre. Présence sur chaque côté du corps d'une bande latérale sombre. Son activité est moins superficielle que celle de la limace grise. 1 à 2 générations par an, ponte 150 à 200 oeufs et espérance de vie de 7 à 12 mois.



Observations du réseau : cette semaine, présence d'attaques de limaces (5 à 10% des plantes) sur les parcelles de Janailhac, Nexon (87) et Evaux Les Bains (23).

Période de risque : de la levée (particulièrement sensible au ravageur) jusqu'au stade 3 feuilles.

Attention, la présence de limaces est très liée à l'historique parcelle mais aussi aux conditions climatiques.

Leviers disponibles pour anticiper et réduire les risques :

Pour lutter contre les limaces, il faut considérer que l'on dispose d'un ensemble de moyens permettant de diminuer ou de réguler les populations.

- Travailler le sol : tout travail du sol peut s'avérer bénéfique pour lutter contre les limaces. Avec le travail superficiel, on perturbe l'horizon où se trouve la majorité des populations.
- Eviter les mottes, sinon rouler.
- En situation à risque, semer tôt : sur colza, les semis tardifs sont généralement les plus exposés car plus il faut de temps à un colza pour atteindre son stade limite de sensibilité (3-4 feuilles), plus le risque d'attaque grave est important. En situation à risque, il est donc conseillé de semer en début de date optimale. Si une attaque de limaces provoquait des dégâts sur des semis précoces, il est toujours possible de resemer.
- Pour préserver les insectes prédateurs de limaces, n'employer les molluscicides que si nécessaire.

Comment observer si les limaces sont actives ?

Regarder directement si les limaces sont actives sur le sol humide en surface, avant qu'il ne fasse trop jour.

Le piégeage est la solution la plus efficace car elle permet, dans le même temps, de dénombrer les limaces. Il suffit de disposer un abri sur la surface du sol (carton plastifié, tuile, soucoupe plastique, planche, etc.)

Sur colza, en été, les limaces peuvent être présentes, enfoncées dans un sol encore trop sec en profondeur, et non détectées par piégeage même sur sol ré-humidifié en surface. Des reprises d'activités échelonnées peuvent être observées.

Sur le plan quantitatif, la simple présence d'une ou de quelques limaces sous un piège peut traduire un risque important.



Il faut cependant prendre quelques précautions :

- avant la pose des pièges, les humidifier à saturation par un trempage préalable ;
- poser les pièges la veille du relevé, de préférence en soirée pour éviter le dessèchement qui se produit dans la journée, face aluminium visible au-dessus du piège ;
- ne pas déposer d'appâts ;
- relever les pièges le lendemain matin avant la chaleur.

Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas vraiment de seuil indicatif de risque pour les limaces. Le colza est une culture très sensible car la section de l'hypocotyle à la levée est irrémédiable. A ce stade du colza, il n'y a aucune compensation possible.

A partir de 3-4 feuilles, le colza entre dans une dynamique de pousse plus intense, le risque devient faible.

Relevez plusieurs fois par semaine le piège pour y dénombrer la présence de limaces. **Entre 2 observations, c'est l'augmentation significative du nombre d'individus sous les pièges qui permet d'alerter sur le niveau de risque.** Selon les sources et le stade de la culture, on peut éventuellement considérer que le seuil indicatif de risque est atteint en présence de 5 à 16 limaces par m² de pièges.

L'évolution notable des dégâts sur plantes est également un indicateur précieux.

L'intérêt d'une intervention s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.

Evaluation du risque – limaces

Restez très vigilant sur les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles - BBCH 13.

• **Tenthredès de la rave**

Biologie : l'adulte est un hyménoptère jaune et noir de 6-8 mm de long. Il n'est pas nuisible. La larve est une fausse chenille grise à noire avec une bande longitudinale foncée de chaque côté du corps. Elle consomme les feuilles du colza en dédaignant les nervures. Les morsures sur cotylédons et jeunes feuilles, entraînant une réduction de la surface foliaire.

Les larves de tenthredès sont des ravageurs occasionnels et se manifestent particulièrement sur des semis précoces de colzas.

Ponctuellement les dégâts peuvent être très importants avec la quasi-destruction de la culture notamment en cas d'automne chaud et sec.



Photo : Terres Inovia

Observations du réseau : quelques morsures sont signalées sur la parcelle d'Eyjeaux (87) mais sans dépasser le 1/4 de la surface foliaire.

Période de risque : de la levée à 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : les surfaces consommées sont supérieures au 1/4 de la surface végétative.

Evaluation du risque – tenthrèdes

Risque moyen, surveillez vos parcelles.

Prochain bulletin : 26 septembre 2023

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle Aquitaine, les Chambres d'Agriculture 23 et 87, Sébastien PINTHON (agriculteur).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité ".